

# Développement et controverses

Freiné par la Guerre civile puis par la Seconde Guerre mondiale, le développement de l'Opus Dei ne rencontre plus d'obstacles après 1945. Vient alors le temps des critiques et des accusations.

**1** 946 : un tournant dans l'histoire de l'Opus Dei. Car Josémaría Escrivá, son fondateur, quitte Madrid pour s'installer à Rome. L'institution n'a alors que dix-huit ans. Elle a vu son développement perturbé par la Guerre civile espagnole (1936-1939), puis son expansion – hors d'Espagne – freinée par la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Pourtant, les vocations sont nombreuses – environ un millier – et les premiers

ment» revêt certains avantages. Tout d'abord, la présence de don Josémaría s'avère indispensable pour obtenir une reconnaissance canonique de l'Opus par le Saint-Siège. L'Opus, approuvé et soutenu par l'évêque de Madrid, Mgr Eijo y Garay, est certes né en Espagne, mais prétend à une dimension universelle ; ce que le statut de « pieuse union » ne lui confère pas. Enfin, comme le déclare l'historien allemand, Peter Berglar : « Il semblait opportun à Mgr Escrivá de s'éloigner d'une manière discrète et naturelle d'une Espagne où sa présence rendait l'Œuvre plus facilement attaquantable (...). Une Espagne qui ne jouissait pas de la liberté qui lui paraissait nécessaire (...) pour diriger l'Opus Dei dans le monde entier. » De son côté, le journaliste italien, Giuseppe Romano, précise, à propos de cette installation à Rome : « Elle marque à jamais la vocation internationale de l'Opus Dei, et elle réaffirme son indépendance vis-à-vis de ce qui se produit en Espagne. Il s'agit là d'un fait indiscutable et tout à fait significatif quant aux rapports de l'Opus Dei avec la réalité sociale et politique de cette époque-là, qui était marquée par le régime franquiste. »

Quelques mois à peine après l'arrivée de don Josémaría dans la capitale italienne, un pas important



est franchi. Le 2 février 1947, Pie XII promulgue la constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia*, par laquelle sont créés les « instituts séculiers ». Le 24, l'Opus Dei obtient sa première approbation pontificale, le *Decretum Laudis* selon les règles de la nouvelle constitution. Conséquence ? Des hommes et des femmes mariés peuvent, désormais, demander leur admission dans l'Opus Dei. Des centres s'ouvrent en France et en Irlande (1947). Puis au

## 1946

► Josémaría Escrivá de Balaguer décide de résider à Rome d'où il dirigera la croissance de l'Opus Dei

## 28 novembre 1982

► Jean-Paul II érige l'Opus Dei en prélatrice personnelle (l'équivalent d'un diocèse)

centres viennent de s'ouvrir au Portugal, en Italie et en Angleterre. « J'ai voulu m'établir durablement à Rome dès 1946, expliquera, en 1967, Mgr Escrivá, au cours d'une interview donnée à *Time*, pour être physiquement, et pas seulement spirituellement, à l'ombre du vicaire du Christ, et j'ai ainsi eu l'occasion de connaître et de fréquenter Pie XII, Jean XXIII et Paul VI. En chacun d'eux je n'ai trouvé que la bonté et l'affection d'un père. » Outre cette raison, ce « démenage-



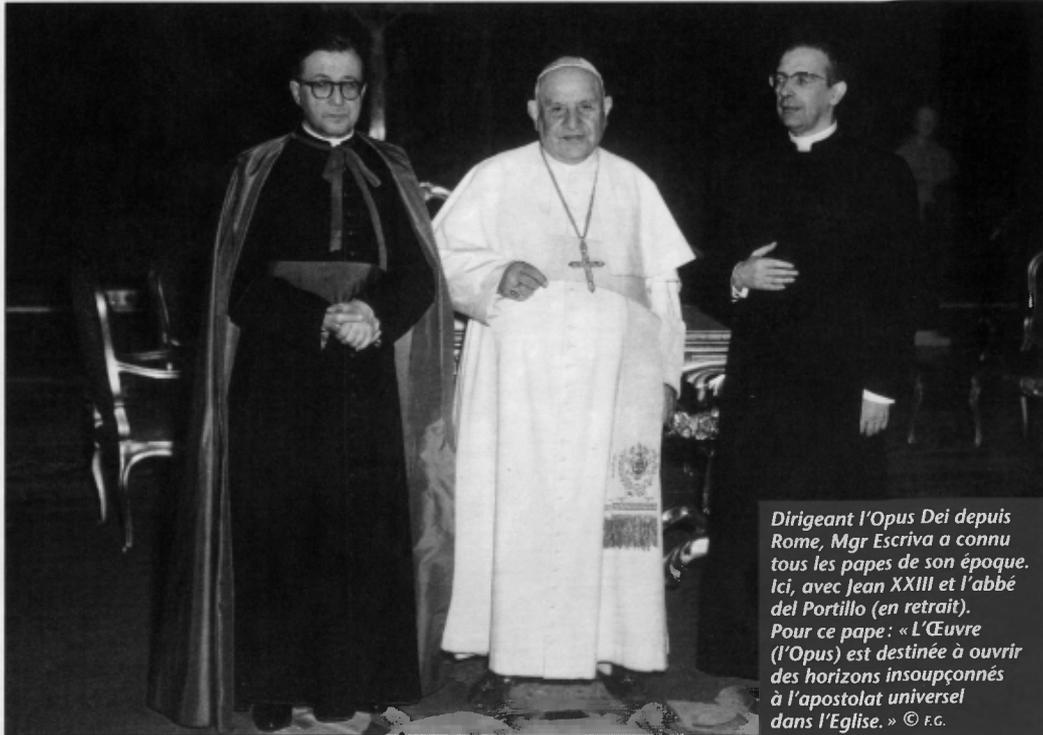
*A partir de 1970, Mgr Escriva, qui vit à Rome, effectue de nombreuses visites en Amérique latine où l'Opus Dei connaît un fort développement. Elles sont, aussi, l'occasion de catéchèses publiques (ici, en Argentine, en 1974) qui contribuent à créer un « style Opus ». © F.C.*

Mexique et aux Etats-Unis (1949), au Chili et en Argentine (1950). Le 29 juin 1948, Mgr Escriva – il a été nommé « Prêlat domestique de Sa Sainteté » le 22 avril 1947 – érige le Collège romain de la Sainte Croix, destiné à former, spirituellement, des membres venus du monde entier. Enfin, le 16 juin 1950, Pie XII accorde à l'Opus Dei son approbation définitive. L'Opus devient un « institut séculier ».

« L'ascension » est jugée rapide. Et diversement appréciée.

D'autant que, lorsqu'Alvaro del Portillo – proche collaborateur de Mgr Escriva et son futur successeur – s'est présenté, quatre ans auparavant, à la curie romaine, afin de trouver un cadre juridique à cette nouvelle institution, il s'est entendu rétorquer : « Vous êtes arrivés avec un siècle d'avance ! » Par ailleurs, si le fondateur reconnaît que l'institut séculier est l'habit juridique « le moins inadapté possible » pour l'Opus, il n'a de cesse de répéter qu'il ne répond

pas, de manière adéquate, à son caractère laïque. Ce passage obligé n'est donc, pour lui, que provisoire et ne saurait être mis en avant. Le chroniqueur italien, Vittorio Messori, considère cette discrétion comme responsable d'une attaque récurrente lancée à l'encontre de l'Opus Dei : sa prétendue tendance au secret. Dans son *Opus Dei, l'enquête*, il écrit : « Contrainte à accepter pendant des décennies (...) le statut canonique d'institut séculier (qui semblait vouloir faire



*Dirigeant l'Opus Dei depuis Rome, Mgr Escriva a connu tous les papes de son époque. Ici, avec Jean XXIII et l'abbé del Portillo (en retrait). Pour ce pape : « L'Œuvre (l'Opus) est destinée à ouvrir des horizons insoupçonnés à l'apostolat universel dans l'Église. » © F.G.*

de ses membres, qui sont pourtant entièrement laïcs, des sortes de religieux déguisés), l'Œuvre avait tendance à ne pas divulguer ses règles et les statuts qui lui avaient été donnés par le Saint-Siège. Ces normes canoniques n'étaient pas « secrètes » comme on l'a dit et comme on le dit encore. Qui-conque le désirait pouvait les consulter (...), mais on ne tenait pas vraiment à insister sur une structure qui était considérée comme inadéquate et temporaire. »

Des attaques sérieuses surgissent dans les années cinquante, principalement dans les milieux catholiques. Il faut dire que ce qui fait le succès de cette institution, et lui amène chaque jour des vocations ou des sympathies, a de quoi agacer ou inquiéter plus d'un honnête catholique. A une époque où beaucoup croient naïvement que

la sainteté est exclusivement réservée aux prêtres et aux religieux, n'est-il pas dangereux (voire hérétique) de proclamer qu'elle est accessible à tous ? Que dire encore de la prétention – nouvelle pour beaucoup – à sanctifier le travail ?

### Notamment des juifs

Comment interpréter l'autorisation donnée à l'Opus Dei d'admettre – c'est une première dans l'histoire de l'Église – des coopérateurs non-catholiques et non-chrétiens (notamment des juifs), bien avant que les termes « œcuménisme », « dialogue interreligieux » ou « repentance » ne renferment une quelconque signification ? Tout cela émanant, qui plus est, d'un simple prêtre séculier. Bref, dans la période pré-conciliaire, il y avait de quoi bousculer bien des

idées reçues, et bien des esprits, notamment conservateurs. Les attaques virulentes s'intensifient, visant à modifier statutairement l'Opus Dei. On dispose à ce propos, du témoignage du cardinal Schuster. En septembre 1951, le métropolitain milanais prévient un prêtre membre de l'Opus Dei, l'abbé Juan Udaondo, qu'on lui a raconté certaines choses (graves et désobligeantes) à un niveau très élevé de l'Église. En mars 1952, il demande au prêtre de transmettre un message à don Josémaría : qu'il pense à saint Joseph de Calasanz et à saint Alphonse de Liguori, et qu'il se tienne sur ses gardes. Ces deux fondateurs d'ordres, ont eu à subir de dures tribulations dont l'origine se trouvait à l'intérieur même de l'Église ; le premier ayant même été chassé de sa congrégation...

Malgré ces difficultés – ajou-

tées à d'autres, d'ordre financier – le nouvel institut séculier, poursuit son développement – environ dix mille membres à la fin des années cinquante – et son expansion : Colombie et Venezuela (1951), Allemagne (1952), Guatemala et Pérou (1953), Equateur (1954), Uruguay et Suisse (1956), Brésil, Autriche et Canada (1957), Japon, Kenya et Salvador (1958), Costa Rica et Pays-Bas (1959), Paraguay (1962), Australie (1963), Philippines (1964), Belgique et Nigeria (1965), Porto Rico (1969).

### Formation des femmes

En 1952, est fondé, à Pampe-lune (Espagne) le *Studium Generale* de Navarre, qui deviendra plus tard l'université de Navarre. Le 12 décembre 1953, à Rome, est érigé le Collège romain de Sainte-Marie, chargé d'assurer la formation spirituelle et théologique des femmes de l'Opus Dei.

Un tel essor a de quoi surprendre. Il tient beaucoup à la personne du fondateur. Dès la fin des années quarante – et malgré une santé fragile – ce dernier entreprend de nombreux voyages. Depuis Rome, il se rend plusieurs fois en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Angleterre. Sans compter ses fréquents déplacements en Espagne et à l'intérieur de l'Italie. D'abord pour explorer les possibilités d'implantation. Ensuite, pour consolider le

travail engagé. En mai 1970, il effectue sa première visite outre-Atlantique. L'un après l'autre, les différents pays d'Amérique latine le reçoivent pour des réunions – des « catéchèses » – avec un public imposant. L'Opus Dei s'y développe de manière significative et plusieurs évêques en sont membres, fait assez rare dans le reste du monde. « La preuve », pour certains, que l'Opus Dei s'in-filtre partout et constitue un rempart contre les théologies de la libération, tant décriées par Rome, mais fort populaires ailleurs.

L'apport du Concile Vatican II (1962-1965) au renouveau de l'Eglise catholique n'est plus à démontrer. L'Opus Dei, partie intégrante de cette Eglise, bénéficie, lui-même, des avancées effectuées à l'issue des innombrables séances de travail qui l'ont constitué. Des membres de l'Opus, dont Alvaro del Portillo, ont largement participé à ces travaux. Le Concile, et ses conclusions, ont permis de redécouvrir, et de réaffirmer, divers aspects de la vie chrétienne que Josémaría Escrivá de Balaguer, parmi d'autres, soulignait depuis 1928. Parmi les principaux : l'appel universel à la sainteté et la place des laïcs dans l'Eglise. Mais Vatican II pose, également, les bases du cadre juridique pressenti, depuis le début, par Josémaría Escrivá pour son institution : une prélatrice personnelle. Enfin, autre conséquence, et non des moindres :

durant ces trois années, Mgr Escrivá rencontre nombre de pères conciliaires. Ces entrevues lui donnent la possibilité d'expliquer, en détail et en tête à tête, l'œuvre qu'il a fondée et la mission qui est la sienne. Un élément de poids pour la connaissance, la compréhension, et donc l'extension, de l'Opus Dei. Lorsque Josémaría meurt, le 26 juin 1975, l'Opus Dei est présente sur les cinq continents – dans trente et un pays – et comprend quelque soixante mille membres de quatre-vingts nationalités.

Trois mois plus tard, le 15 sep-



tembre, son plus proche collaborateur, Alvaro del Portillo – ordonné prêtre en 1944 – est élu à l'unanimité. L'heure de la succession a sonné. Sa caractéristique ? La continuité. Car le travail du nouveau président de l'Opus Dei s'inscrit dans la droite ligne du fondateur. L'expansion se poursuit : Bolivie (1978), Congo, Côte d'Ivoire et Honduras (1980), Hongkong (1981), Singapour, Trinidad et Tobago (1982), Suède (1984), Taïwan (1985), Finlande (1987), Cameroun et République dominicaine (1988), Macao, Nouvelle-Zélande et Pologne (1989), Hongrie et République tchèque (1990), Nicaragua (1992), Inde et Israël

### Les papes et l'Opus Dei

**Paul VI :** « L'Opus Dei a surgi à cette époque qui est la nôtre, comme la vivante expression de la jeunesse éternelle de l'Eglise, pleinement ouverte aux exigences d'un apostolat moderne, de plus en plus actif, capillaire et organisé. »

**Jean-Paul I<sup>er</sup> :** « Des auteurs de grand mérite avaient déjà proposé aux croyants une « spiritualité pour laïcs », mais l'Opus Dei est le premier à avoir proposé une spiritualité laïque. »



(1993), Lituanie (1994). Mais la principale tâche, à laquelle s'attelle Alvaro del Portillo, demeure l'obtention d'un statut adapté pour l'Opus Dei. Toujours assimilée à un institut séculier, elle risque de voir ses membres confondus avec des religieux et soumis à leurs règles. L'aboutissement survient en 1982. Le 28 novembre, le pape Jean-Paul II érige l'Opus Dei en prélatrice personnelle, par la constitution apostolique *Ut Sit*. Mgr del Portillo, il sera consacré évêque en 1991, en est le premier prélat. Nouvelle levée de boucliers. On accuse Jean-Paul II d'avoir taillé un costume sur mesure pour cette institution qui recueillerait ses faveurs. Qu'en est-il ?

### Un autre son de cloche

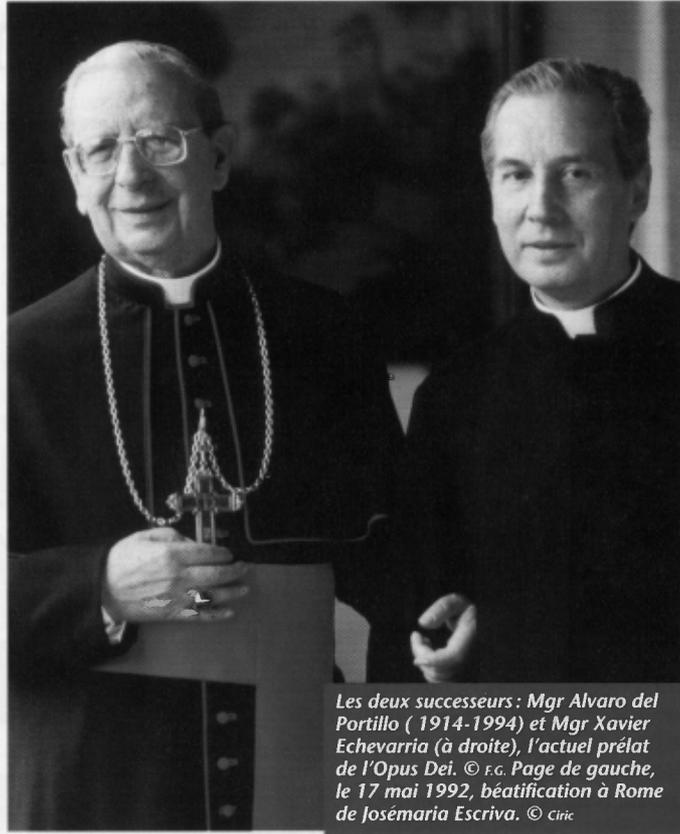
Les explications du sous-secrétaire de la Congrégation des évêques (l'Opus Dei ne dépend plus désormais de la Congrégation des religieux mais de celle des évêques), Mgr Costalunga, parues dans l'*Osservatore Romano* du 28 novembre, délivrent au autre son de cloche. Dès 1962, Mgr Escriva a proposé cette solution au Saint-Siège. Mais, il faudra attendre deux décennies pour que la première prélatrice personnelle – non la dernière – voie le jour. Entre-temps, de 1969 à 1982, les directeurs de l'Opus Dei et les dicastères du Vatican procèdent à de nombreuses études. L'ensemble de l'épiscopat mondial participe aux différents travaux. Plus de deux mille évêques de diocèses, dans lesquels l'Opus Dei est implantée, sont informés et consultés. Beaucoup donnent leur accord à la création de cette prélatrice personnelle. Trente-huit communiquent des amendements, qui seront pris en considération. Difficile, donc, de

prétendre que Jean-Paul II a agi seul. Mais les insinuations sont tenaces. Elles refont surface, dix ans plus tard lorsque, ce même Jean-Paul II béatifie Mgr Escriva, le 17 mai 1992, sur une place Saint-Pierre envahie par quelque trois cent mille personnes. Une béatification trop rapide, et surtout injustifiée, aux yeux de certains.

### Mgr Oscar Romero

Enumérer la quantité de documents et témoignages, recueillis pour l'étude de la cause, n'aurait guère de sens. Pourtant, plus d'un tiers de l'épiscopat mondial a demandé que Mgr Escriva soit béatifié. D'autres encore se sont offusqués : pourquoi le fondateur de l'Opus Dei aurait-il droit à l'honneur des autels, et pas l'évêque de San Salvador, Mgr Oscar Romero – assassiné pour avoir prêché les exigences sociales de l'Évangile ? Certes. Tel n'était pourtant pas l'avis de Mgr Romero qui écrivait au pape le 12 juillet 1975, soit quelques jours après la mort de Mgr Escriva pour solliciter : « L'ouverture rapide de la cause de béatification et de canonisation d'un prêtre si illustre ». Il confie : « J'ai eu la chance de connaître personnellement Mgr Escriva de Balaguer et de recevoir de lui encouragement et force (...). Je connais depuis des années l'activité de l'Opus Dei ici au Salvador et je peux témoigner du sens surnaturel qui l'anime et de la fidélité à la doctrine du magistère ecclésiastique qui la caractérise. Personnellement, je suis profondément reconnaissant aux prêtres de l'Œuvre auxquels j'ai confié avec beaucoup de satisfaction la direction spirituelle de ma vie et celle d'autres prêtres (...). »

Lorsque, le 23 mars 1994, de retour d'un voyage en Terre sainte,



Les deux successeurs : Mgr Alvaro del Portillo (1914-1994) et Mgr Xavier Echevarria (à droite), l'actuel prélat de l'Opus Dei. © F.G. Page de gauche, le 17 mai 1992, béatification à Rome de Josémaría Escriva. © Cirié

Mgr del Portillo remet son âme à Dieu, il peut être satisfait du travail accompli : il a obtenu le statut juridique définitif pour l'Opus Dei – prélatrice personnelle – a été l'artisan de la béatification du fondateur et il a conduit l'Œuvre dans vingt et un nouveaux pays. Son successeur, Mgr Javier Echevarria, veille aujourd'hui sur plus de 80 000 fidèles (environ 1500 en Afrique, 4500 en Asie et Océanie, 28000 en Amérique et 47000 en Europe) – parmi lesquels près de 1750 prêtres ; également présents désormais en Estonie, Ouganda, Panama, Slovaquie et Liban (1996), Kazakhstan (1997) et Afrique du Sud (1998). On ne compte plus les « œuvres collectives » – comme les universités,

centres de formation professionnelle, écoles, collèges, clubs de jeunes, centres éducatifs, dirigées ou confiées à des membres de la prélatrice, et qui témoignent, elles aussi, de son expansion. Un développement qui, malgré les attaques et les difficultés, ne s'est jamais démenti. Un jour, le directeur de l'Agence France presse voulut connaître sur ce point, l'avis de Mgr Escriva. Don Josémaría lui répondit : « Et vous, vous vous l'expliquez ? Moi, pas. Humainement parlant, cela n'a pas d'explication. C'est l'œuvre de Dieu et c'est seulement lui qui pourrait satisfaire votre curiosité. » ●

NATHALIE DUPLAN  
et CHRISTINE BRAY